

Catherine Tourre-Malen  
Maître de conférences (HDR) à l'Université Paris Est Créteil  
Chercheur à l'IDEMC  
[c.tourremalen@wanadoo.fr](mailto:c.tourremalen@wanadoo.fr)

## APERÇU DES TRAVAUX DE RECHERCHE

### 1. ETUDE DU PHENOMENE DE FEMINISATION DES SPORTS ET DES LOISIRS EQUESTRES : APPROCHE, METHODE, RESULTATS

Mon questionnement sur le phénomène de féminisation des sports et des loisirs équestres<sup>1</sup> est parti d'un constat empirique : alors que monde du cheval était, par tradition, masculin, les femmes représentent aujourd'hui l'essentiel de la population qui pratique l'équitation. Une telle présence féminine soulevait plusieurs questions. Comment les femmes avaient-elles pu pénétrer ce milieu masculin ? Combien étaient-elles ? Il me fallait découvrir les circonstances qui avaient permis aux femmes de s'introduire dans ce milieu masculin, puis quantifier le phénomène et m'intéresser aux chiffres. Pourquoi choisissaient-elles cette activité ? Il s'agissait là de mettre en évidence, d'une part, les motivations des femmes à pratiquer l'équitation et, d'autre part, les particularités qui faisaient de cette pratique une activité féminisable. Enfin, quelle(s) conséquence(s) une présence aussi massive de femmes entraînait-elle ? Le point de départ de cette interrogation sur les conséquences se trouvait à la convergence de deux pistes. La première associait la féminisation à la notion de processus engendrant des transformations, comme cela a été démontré dans des travaux portant sur les mutations du travail engendrées par l'introduction massive de femmes<sup>2</sup>. Elle laissait à penser que la féminisation des activités équestres ne pouvait pas rester, durablement, sans influence sur les évolutions actuelles et futures de ce secteur d'activité et plus largement de la filière Cheval. La seconde piste était que les « femmes ne sont pas des hommes comme les autres »<sup>3</sup> — cette différence se manifeste d'ailleurs dans le domaine sportif : les femmes ne pratiquent pas une activité

---

1 « La féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ? », 2004, 464 p. thèse d'anthropologie (ss dir. Jean-Pierre Digard) publiée : *Femmes à cheval. La féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?* Paris, Belin, 2006, 299 p.

2 La profession de secrétaire à l'aube du XXe siècle (Tilly et Scott, 2002 : 264), et, plus récemment, dans la profession pharmaceutique au Québec (Collin, 2002 : 31-55) ont connu ainsi de profondes transformations.

3 J. Mossuz-Lavau et A. de Kervasdoué, 1997, *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Paris, Odile Jacob.

sportive de la même façon que les hommes (Louveau, 1986 ; DAVISSE et Louveau, 1998). Je pouvais supposer que les cavalières ne pratiquaient pas l'équitation de la même façon que les cavaliers (hommes), qu'elles n'entretenaient pas avec le cheval la même relation que ces derniers, c'est-à-dire en définitive que les cavalières n'avaient pas reproduit les schémas masculins originels des activités équestres. Existait-il une « *female attitude* » équestre, une manière féminine de monter à cheval ou d'« être avec » le cheval ? Dans quelle mesure cette « façon d'être » des femmes — si elle était confirmée — se diffusait-elle ?

Cette démarche a fait appel à plusieurs outils méthodologiques :

- une mise en perspective historique pour éclairer les origines du phénomène, axée sur la lecture de traités des écuyers du XIX<sup>e</sup> siècle et d'études portant sur cette époque afin de comprendre quels « verrous » avaient « sauté » ;

- l'utilisation et l'interprétation des statistiques existantes dans la diachronie et la synchronie<sup>4</sup> pour montrer l'évolution quantitative du phénomène et dresser un état de lieux ;

- une enquête de terrain, en réalisant des entretiens auprès d'enseignants et de différentes catégories de cavaliers (hommes et femmes, compétiteurs ou pratiquants de « plaisance ») et en s'appuyant particulièrement sur l'observation de terrain pour repérer les différences entre comportements féminins et comportements masculins à cheval et à côté du cheval<sup>5</sup>. Ce choix d'observer les comportements d'individus des deux sexes participe des travaux sur les femmes, qui incluent les hommes, en posant pour principe que les femmes ne constituent pas une « catégorie isolée » et que les relations sociales, économiques, politiques, psychologiques des femmes et des hommes ne sont compréhensibles que si l'on prend en compte la dynamique du mouvement d'ensemble (Mossuz-Lavau, 2004 : 12).

---

4 Les données de la Fédération française d'équitation et celles de l'Observatoire économique et social du cheval, mais aussi d'autres travaux, dont ceux de Véréne Chevalier — V. Chevalier, *Démographie sportive : itinéraires et abandons dans les pratiques de l'équitation*, thèse de doctorat de l'Université de Paris VII (ss dir. Henri Raymond), 1994.

5 Ma relation avec le milieu équestre s'est révélée là une aide précieuse pour comprendre l'« univers symbolique des catégories de personnes étudiées » (Chapoulie, 1995 : 19) et « entrer sur le terrain » (Arborio et Fournier, 1999 : 32), cette extrême familiarisation avec mon objet d'étude ne comporta pas que des avantages. Certes, pour « comprendre, il faut être avec ou même faire avec » (Duret, 2004 : 89), mais il convient aussi d'entretenir et une distance critique à l'égard de ses « propres jugements ou sentiments » (Chapoulie, 1995 : 19) et une forme de « dépaysement à domicile » pour arriver à « s'étonner pour tout ce qui va de soi » (Bromberger cité par Duret, 2004 : 89). Il m'a fallu donc m'exercer à « restaurer l'étrangeté » (Urbain, 2003 : 10) dans un monde proche.

Au final, j'ai pu mettre en évidence comment ce phénomène de féminisation, amorcé à la fin du XIXe siècle, s'était accompli à travers une révolution culturelle : le passage de la monte en amazone à la monte à califourchon. Une fois à califourchon, les femmes acquièrent une égalité de « statut » dans l'enseignement de l'équitation ; égalité qui se traduit notamment par une mixité totale — exceptionnelle dans le domaine sportif — héritée en partie de l'héritage du mode de vie d'une société d'élite où la distinction entre les sexes se montrait atténuée par rapport à celle que connaissaient les couches sociales moins élevées.

Une étude en diachronie a permis, elle, d'affirmer que la population équestre avait connu un changement radical au cours de ces cinquante dernières années. Conséquence directe de cette transformation, les métiers des centres équestres connaissent, eux aussi, une féminisation dont les effets sont déjà repérables<sup>6</sup>. L'approche en synchronie révèle que de la population des licenciés de la Fédération française d'équitation est jeune (environ 65 % de moins de 18 ans), féminine (plus de 70 % de femmes)<sup>7</sup>, mais que cette présence des femmes n'est pas uniforme dans tous les domaines. On trouve encore, à l'heure actuelle, des bastions masculins, notamment les compétitions de haut niveau.

J'identifiai aussi plusieurs facteurs participant à la dynamique du phénomène de féminisation. L'équitation présente, en effet, des caractéristiques intrinsèques qui, en quelque sorte, la prédisposaient à sa féminisation. En s'adressant aux couches supérieures de la société, elle touche des populations féminines dont l'habitus et les moyens financiers favorisent la pratique d'une activité sportive. Aussi les femmes de ces couches de la population, si elles ont le goût du cheval — et elles sont nombreuses à l'avoir, surtout les jeunes filles —, peuvent exercer leur passion. L'équitation représente un sport où la grâce est de mise. Elle préserve les attendus de la féminité et répond ainsi aux règles d'un « concevable "féminin sportif" » (Davisse et Louveau, 1998 : 126) construit à partir de ce qui est socialement perçu comme acceptable pour les femmes et auquel ces dernières, en grande majorité, se soumettent. En partie à cause de cela, les cavaliers (hommes), malgré le machisme traditionnel du milieu équestre, ont accueilli avec une certaine bienveillance des femmes envers lesquelles ils se montraient galants et qui leur servaient, en quelque sorte,

---

6 Cette féminisation des métiers et ses particularités ont l'objet d'une publication : « Fortune et infortune du travail féminin : les femmes et l'emploi dans le secteur des sports et loisirs équestres », *Équ'Idée* (Haras nationaux), n° 49, printemps, 2004, p. 35-41.

7 Ces chiffres ont évolué depuis la date des travaux de la thèse : en 2010, les moins de 18 ans représentaient plus de 70 % des licenciés et les femmes détenaient 81 % des licences (REF, n° 124, février 2011 : 6).

de faire valoir. Enfin, l'organisation des activités équestres a joué — joue — également un rôle dans la présence féminine. En effet, elle est constituée d'une diversité des modalités de pratique (équitation sportive, équitation de « plaisance ») qui permet de satisfaire les façons de pratiquer féminine davantage orientées vers des formes non compétitives. Par ailleurs, l'émergence du phénomène Poney a participé — participe encore — de façon non négligeable à l'accroissement constant et massif de la population des filles sensibilisée au cheval notamment par le truchement de jouets et lectures conçues pour les filles. À ces facteurs « féminogènes » s'ajoute l'effet « boule de neige » (Lagrave, 2002 : 604) qui fait que les secteurs féminisés tendent à se surféminiser.

La relation particulière que les femmes nouent avec les chevaux constitue également un facteur d'attraction pour cette pratique. Cette relation est liée aux caractéristiques du rapport au cheval dans la pratique de l'équitation : cheval/animal familier, cheval/animal que l'on monte. Le cheval est un animal auquel on s'attache affectivement comme on s'attache à un chien ou à un chat, et cela bien que le premier soit moins démonstratif. Par ailleurs, comme la plupart des animaux de rente ou de compagnie, il vit dans un état de dépendance totale qui permet aux cavalières de mettre en œuvre des attitudes maternantes qui participent à l'anthropomorphisme ambiant (Digard, 1999 : 179-180). Le cheval représente également un animal que l'on monte, que l'on chevauche. Ce chevauchement donne lieu à une fantasmagorie érotique et sexuelle. Ainsi alors que la psychanalyse voit dans le cheval un partenaire symbolique masculin — facteur d'attraction inconscient pour les femmes —, l'imaginaire collectif en fait, lui, un véritable partenaire sexuel, alimentant des rumeurs (dépuçelage, jouissance...), des craintes féminines (perte de la virginité), des histoires scabreuses et toute une production artistique.

L'observation des cavaliers (hommes et femmes) « en selle » et « à côté du cheval » avait bien mis en évidence une « *female attitude* » caractérisée en autres par la dimension sentimentale donnée à la relation à l'animal. En selle, les comportements spécifiquement féminins correspondent à une façon d'« envisager » le cheval qui s'extériorise dans les interstices laissés par la technique et se traduit par un souci de la préservation du bien-être dans les différentes formes d'utilisation de l'animal. À côté du cheval, les femmes, d'une manière générale, trouvent l'occasion d'exprimer plus librement leurs sentiments, notamment par une surenchère des attentions portées au cheval sous couvert de son entretien. Cette approche féminine de l'équitation n'est pas restée sans influence sur

l'évolution des sports et des loisirs équestres. La nouvelle culture équestre — « baroque, hédoniste et sentimentale » (Digard, 2004 : 200) — porte indiscutablement la marque des femmes. On tend ainsi de plus en plus vers une équitation « sentimentale » dont la diffusion est stimulée par le secteur marchand. Cette féminisation, au sens qualitatif, engendre certaines contradictions et certaines fractures, caractéristiques des situations de transition. Un fossé de plus en plus profond se creuse ainsi entre, d'une part, les milieux professionnels du cheval, encore imprégnés de l'ancienne culture élitiste et utilitariste de l'« homme de cheval », et, d'autre part, le public et les nouveaux usagers du cheval, porteurs des aspirations hédonistes et des sensibilités animalières communes (Digard et *alii*, 2004 : 31).

Compte tenu de la « défection silencieuse » des hommes qui s'associe à l'introduction massive de femmes dans des secteurs masculins, il semble bien que l'équitation devienne d'ici quelques années une activité presque exclusivement et définitivement féminine. Mais alors qu'on pourrait interpréter cette transformation radicale comme une « victoire » féminine, cette vision triomphante se doit, selon moi, d'être modérée, voire même « revisitée ». En effet, à y regarder de près, elle ne paraît une avancée ni pour les activités équestres, ni pour les femmes. Pour ce qui concerne les sports et les loisirs équestres, la diffusion généralisée de l'idéologie de non-utilisation du cheval qui accompagne les formes les plus extrêmes du surinvestissement affectif va à l'encontre de l'équitation qui par essence est basée sur l'instrumentalisation de l'animal. Elle risque de précipiter le cheval dans le statut d'animal de compagnie, statut auquel le cheval peut difficilement accéder, ne serait-ce qu'à cause de sa taille et de son incapacité à maîtriser ses sphincters (Digard, 2004 : 199). Pour ce qui concerne les femmes, on observe, une fois de plus, que la mixité n'implique pas l'égalité : comme dans le domaine du travail, les carrières les plus prestigieuses (épreuves de haut niveau) s'ouvrent peu aux femmes. Par ailleurs, si le passage de la monte en amazone à la monte à califourchon révèle bien une libération au regard de l'usage social du corps des femmes, l'attitude actuelle de ces dernières auprès des chevaux met, elle, en évidence les stéréotypes attachés au rôle féminin. En faisant preuve auprès de chevaux de compassion, d'attitudes maternantes, d'oblativité, les cavalières reproduisent les attitudes féminines socialement attendues. Au regard de l'émancipation des femmes, la féminisation des sports et des loisirs équestres semble bien représenter « trois pas en avant, deux pas en arrière » (Maruani, 1998 : 7).

## 2. LES TECHNIQUES PARADOXALES OU L'INEFFICACITE TECHNIQUE VOULUE

Retracer l'historique de la présence des femmes dans le milieu du cheval me porta à m'intéresser à l'évolution de l'équitation des dames et plus particulièrement à la monte en amazone. Curieusement, on s'était acharné à perfectionner au fil des siècles cette façon d'aller à cheval, les deux jambes du même côté, alors que consubstantiellement elle ne pouvait apporter la stabilité et la sécurité que donnait la position à califourchon. Autre singularité, les femmes ne s'étaient révoltées contre cette posture qui limitait le contrôle d'une monture et les mettait en danger par un équilibre précaire, malgré la coexistence d'une technique efficace : la monte à califourchon, mais réservée aux hommes. L'abandon de la monte en amazone, véritable « révolution culturelle », ne se réalisa qu'au début des années 1900, sous les effets conjugués du passage de l'équitation de la sphère militaire à la sphère des sports équestres, de l'évolution de la place des femmes dans la société française et de l'influence étrangère, notamment celle des Etats-Unis.

Cette « bizarrerie » piqua ma curiosité. En effet, tandis que Marcel Mauss définissait les techniques comme « actes traditionnels efficaces » (Mauss, [1936]) et que, selon André Leroi-Gourhan dans son analyse des phénomènes de diffusion, « on n'échange pas la charrue contre la houe » (Leroi-Gourhan, 1945 : 304), il semblait bien que, dans le cas des techniques équestres, au sein de la même société, on ait longtemps conservé et amélioré la « houe » quoique la « charrue » fût à disposition, mais réservée aux hommes. Je me trouvais là devant une « donnée inattendue, aberrante et capitale » (Merton, [1957] : 43). Mon sentiment de « bizarrerie technique » se renforça lorsqu'un ami me proposa une contribution à « Cruelle coquetterie » ; beau livre<sup>8</sup> qui prolongeait l'exposition qu'il avait organisée, où étaient rassemblés corsets, chaussures de Chinoises, colliers de femmes Padouang... Je m'intéressai alors de façon plus approfondie à l'usage social du corps, et ce d'autant plus qu'à peu près dans le même temps, je « récupérai » un cours d'anthropologie des pratiques corporelles dans le cadre de la licence STAPS (L2, UPEC). Enfin la dernière pièce du puzzle fut en la personne d'un autre ami, ancien mannequin féru de relooking, qui

---

<sup>8</sup> « Corps socialisé, corps socialisant » in : M. Biehn (ed.), *Cruelle coquetterie*, Paris, La Martinière, 2006, p. 90-93.

m'ouvrit une fenêtre sur les représentations de la féminité dans le milieu de la mode. Je m'intéressai alors aux chaussures des femmes. Mais malgré sa trivialité, ce nouvel objet d'étude a révélé sa pertinence dans mon interrogation sur les techniques qui limitent la fonctionnalité du corps. Quels mécanismes d'autocontrainte poussaient les femmes porter des chaussures — talons hauts, chaussures exagérément étroites, bout pointu — qui contrarient la marche, voire engendrent des lésions physiques irréversibles, alors leur quotidien exige qu'elles se montrent de plus en plus actives dans une société qui tend à l'interchangeabilité des rôles féminins et masculins ?

Je me lançai ainsi dans une ethnographie de la pratique des talons hauts. Débutée en 2007, elle s'est appuyée sur des séances d'« observation flottante » (Pétonnet, 1982 : 39) à Paris essentiellement, dans différents lieux (rues, transports en commun, restaurants, lieux de spectacle, magasins de chaussures de marques de luxe et de la grande distribution...) et à différents moments de la journée, sur des discussions avec des professionnels de la chaussure (vendeurs, stylistes) et des spécialistes de la santé (médecins orthopédistes, podologues). J'ai également recouru à diverses sources d'informations : des blogs, des forums, des magazines de la presse féminine et de la presse « people », une alerte « talons hauts » sur Google.

Outre les usages des chaussures à talons hauts (lieux, temps, âges d'entrée et de sortie de la pratique), cette enquête me permit de mettre en évidence la dimension limitante des talons hauts<sup>9</sup> et les stratégies élaborées par les femmes pour s'en accommoder. Je relevai aussi qu'à l'instar de la monte en amazone, la marche en talons hauts présentait des « fonctions manifestes »<sup>10</sup> — aide à la marche, protection de la plante et des orteils — et ses « fonctions latentes »<sup>11</sup> — parure du pied, allongement et érotisation de la jambe, exacerbation de la féminité — qui se contrariaient en des degrés variables, selon une graduation allant des souliers accessoires de marche aux souliers impropres à la marche. Dans les discours féministes, les talons hauts sont tantôt dénoncés les comme signes de la domination masculine (Beauvoir, 1949 : 205-206), tantôt revendiqués comme les « vraies

---

9 À partir d'une certaine hauteur, les talons modifient radicalement les appuis du pied et raccourcissent l'enjambée ; leur port sur des temps longs et/ou de longues distances s'avère fatigant, causant même couramment des lésions orthopédiques et fonctionnelles bien connues : hallux valgus, cors, tendinite...

10 « Conséquences objectives comprises et voulues par les participants du système » (Merton, [1957], p. 108-135).

11 Conséquences ni comprises, ni voulues (*ibid.*) ou « comprises et voulues », mais toujours en « arrière-plan de la fonction manifeste » (Ferret, 2009 : 75).

sources du *girl power* » (Greer, 2002 : 13). En fait, ni victimes, ni militantes, les utilisatrices observées se révèlent plutôt des stratèges qui, sur un mode léger, utilisent au moment où ils l'ont décidé l'outil qui servira le mieux à réaliser leurs objectifs tant au niveau l'« identité pour autrui » (Dubar, 1998 : 116) — séduction, conformité aux normes sexuées... — que l'« identité pour soi » (*ibid.*) — confiance en soi, assurance professionnelle... —, et qui en assument les contraintes tout en cherchant à les diminuer. Si bien qu'au total, le handicap à la marche est perçu à tort ou à raison comme un avantage social qui loin d'être combattu est entretenu, revendiqué, incorporé<sup>12</sup>.

Ces premiers résultats m'amènèrent à m'interroger sur l'existence d'autres techniques qui, à l'instar de la monte en amazone et la marche en talons hauts, constituent une entorse à la « suite d'états de mieux en mieux adaptés qui, selon André Leroi-Gourhan, illustrent le progrès » (Leroi-Gourhan, 1945 : 304)<sup>13</sup> ? J'élargis ainsi ma recherche, dans l'espace et dans le temps, aux autres techniques présentant les mêmes caractéristiques que la monte en amazone et la marche en talons hauts, c'est-à-dire aux techniques qui, dans une même société et pour le même but visé, présentent un caractère limitant, connu des acteurs sociaux, alors même qu'au moins une autre technique plus performante est théoriquement à disposition, mais de fait réservée à certaines catégories de la population. Je constituai, notamment grâce aux *Human Relations Area Files*<sup>14</sup>, un échantillon aussi représentatif que possible de ces « techniques limitantes », étudiant chacune d'elles : 1°) en elle-même, notamment à travers l'analyse des gestes qui sont nécessaires pour la mettre en œuvre, afin d'identifier en quoi elle s'avère limitante ; 2°) par rapport aux personnes qui l'utilisent, pour déterminer ainsi à quelles différenciations — sexuelle, sociale, ethnique, de classe d'âge... — elle correspond éventuellement ; 3°) par rapport à la totalité du système social et culturel considéré, pour tenter d'en dégager une signification plus générale (Mauss, [1947] : 26-27).

Le corpus recueilli m'a permis de dresser une typologie où se distinguent deux grandes catégories de « techniques limitantes ». La première regroupe des techniques qui, soit par

---

12 Cette étude de la pratique de la marche en talons hauts a fait l'objet d'un article : « Des chaussures, des talons et des femmes », *Ethnologie Française*, vol. 41, septembre-décembre/4, p. 727-739.

13 Cette étude sur les techniques paradoxales a fait l'objet d'un article : « Les techniques paradoxales ou l'inefficacité technique voulue », *L'Homme*, n° 200, septembre-décembre, p. 203-226.

14 Créées en 1947 par l'anthropologue George P. Murdock, les HRAF ont pour « vocation première l'étude quantitative des variables qualitatives du comportement humain ». Cet outil permet un comparatisme de faits sociaux et culturels à grande échelle (<http://las.ehess.fr/document.php?identifiant=hraf>, consulté le 9 mai 2011).



des modifications corporelles intentionnelles<sup>15</sup>, qu'elles soient réversibles (obésité volontaire, ongles longs...) ou irréversibles (bandage des pieds, amputation de doigt(s)...), soit par le recours à des artefacts (port de lourds bracelets, de corset...), entravant la mise en jeu du corps. La seconde catégorie rassemble des techniques « spécialisées à usages spéciaux » (*id.* : 55) qui, comme la monte en amazone et la marche en talons hauts normalement répertoriées là au titre de techniques de transport, présentent un caractère notoirement limitant par rapport à d'autres techniques de la même catégorie.

L'examen de cet échantillon de techniques limitantes révéla que celles-ci peuvent s'observer dans tous les types de société. Leur nature et les contraintes qu'elles exercent varient, mais elles ont toutes pour dénominateur commun une inefficacité qui contredit la tendance adaptative linéaire du progrès général des techniques. Elles représentent autant de « choix coûteux », tant pour les sociétés que pour les individus. Or force est de constater que, malgré l'inconfort, l'insécurité, les douleurs voire le handicap qu'elles engendrent, malgré leur inefficacité technique et leur incidence négative sur la productivité, ces techniques ont perduré, parfois sur de très longues périodes, et perdurent encore dans de nombreuses sociétés.

Ce constat portait à s'interroger sur la signification de l'existence de ces techniques dont on pourrait dire, pour paraphraser les Shadoks, qu'elles reviennent à faire compliqué quand le plus élémentaire souci d'efficacité ou le simple bon sens commanderaient de faire simple. Comme toutes les techniques, les techniques limitantes s'inscrivent dans un milieu qui ne tient pas au seul milieu technique, mais au milieu social tout entier (Digard 2004 : 202). C'est seulement lorsqu'on s'intéresse à ce dernier qu'apparaissent d'autres dimensions des techniques limitantes. Ainsi, à côté de leurs « fonctions manifestes » — maîtriser un cheval, se déplacer, capturer et tuer un gibier, tisser, etc. —, ces techniques remplissent aussi des « fonctions latentes ». Toutes les techniques appartenant à la typologie présentée précédemment remplissent au moins une « fonction démarcative » (Bromberger, 1979 : 116), soit entre les sexes, soit entre des classes ou des strates sociales, soit enfin entre des groupes ethniques. Que les techniques limitantes remplissent des fonctions latentes ne présente en soi rien de singulier. L'originalité des techniques limitantes réside dans le fait que leurs fonctions latentes contrarient leurs fonctions manifestes, voire entrent en

---

15) Les altérations qui relèveraient de handicaps résultant de maladie ou de traumatisme ne rentrent pas dans le cadre des techniques limitantes telles qu'elles ont été définies.

contradiction avec elles, comme l'illustrent la monte en amazone et la marche en talons hauts. C'est également cette notion de paradoxe que met en évidence André Leroi-Gourhan dans son étude du kimono japonais, cas exemplaire, d'après lui, de « désaccord entre la fonction et l'organe » (Leroi-Gourhan [1946] : 48). Ce paradoxe entre les fonctions manifestes et les fonctions latentes des techniques limitantes est si caractéristique qu'il convient de définir celles-ci comme des « techniques paradoxales ».

Il apparaissait par ailleurs que certaines techniques paradoxales peuvent cumuler plusieurs fonctions latentes. Lorsque l'une au moins des fonctions latentes apparaît socialement valorisante et/ou consiste à marquer des fractures constitutives de la société considérée, le refus ou la contestation de la technique paradoxale, par ceux ou celles qui s'y trouvent soumis, serait assimilé à une déchéance sociale ou à une remise en cause radicale de l'ordre social tout entier. Cela explique l'un des aspects les plus intrigants des techniques paradoxales — l'attachement de ceux qui en sont les victimes — et, par voie de conséquence, les échecs persistants ou répétés des dispositions prises à leur encontre (proscription du bandage des pieds en Chine, interdiction du port du corset en France, projet de réglementation du port des talons hauts en Grande-Bretagne...). Cet attachement aux techniques paradoxales de ceux ou celles qui en sont les premières victimes offrent une illustration parmi d'autres de ce que Maurice Godelier a appelé le « consentement des dominés à leur domination » (Godelier, 1992 : 60). Le principe actif du consentement des individus à telle ou telle de ces techniques réside dans le sentiment d'une sorte d'« intérêt bien compris », comme l'ont révélé les stratégies des utilisatrices de talons hauts. Compte tenu de la portée sociale et symbolique des techniques paradoxales, on comprend que leur abandon réponde davantage à un changement des mentalités, voire à une modification de la structure sociale qu'à des impératifs matériels.

Enfin, dans la mesure où la technique paradoxale considérée apparaît comme socialement valorisante et/ou constitutive de l'ordre social à un titre ou à un autre, son principe limitant, loin d'être perçu comme pénible ou dégradant, est souvent, au contraire, valorisé, recherché, voire accentué jusqu'aux limites du possible, cette dynamique s'ajoutant à celle résultant des effets conjugués, portant déjà à l'outrance, de l'imitation et de la compétition entre individus. Surtout, le caractère limitant, paradoxal, des techniques en question doit nécessairement être visible, ostentatoire, sauter aux yeux de tout un chacun ; *a contrario*, son invisibilité ou sa simple discrétion la rendrait inopérante. Ainsi l'efficacité

des techniques paradoxales n'est pas technique mais sociale, et cette efficacité sociale n'existe qu'en raison directe de l'inefficacité technique des techniques paradoxales.

Les techniques paradoxales offrent donc à l'anthropologue un champ de réflexion particulièrement fécond. Elles pointent, en outre, une fois de plus, s'il en était encore besoin, l'ineptie de la réduction des techniques aux seuls objets, ainsi que de la distinction classique mais artificielle entre « culture matérielle » et « culture immatérielle ». Cette réduction et cette distinction représentent de fausses commodités, qui ne feront, aujourd'hui comme hier, qu'amputer les réalités sociales et culturelles d'un de leurs pans constitutifs et qu'atrophier les perspectives holistes qui fondent l'anthropologie.

### 3. LES EFFETS DE LA MARCHANDISATION DE L'EQUITATION

Ce deuxième axe de recherche s'ancre à un autre point saillant de la thèse : le rôle catalyseur de la marchandisation de l'équitation dans la féminisation de la culture équestre. Les effets de la logique marchande entraînaient non seulement un affaiblissement des normes et un accroissement de la vitesse de diffusion des nouveaux comportements. Mon intérêt pour cet objet a pris un tour nouveau lorsque j'ai eu l'opportunité d'articuler mes propres travaux avec un cours de marketing des loisirs sportifs (Master 2 Administration et gestions des organisations sportives, UPEC) dont j'orientai le contenu sur l'analyse des stratégies mises en place dans le secteur sportif, notamment par les fédérations.

Deux questions ont sous-tendu ce pan de mes recherches. Comment la logique d'entreprise s'était-elle imposée dans le secteur équestre ? Quelles conséquences cette logique engendrait-elle dans la manière d'envisager la conception de l'enseignement de l'équitation et dans le rapport au cavalier ? Pour y répondre, je me suis basée sur des séances d'observation participante, notamment au sein de la Commission pédagogique de la Fédération française d'équitation (FFE), un contact régulier avec des « informateurs privilégiés » et l'étude approfondie des dispositifs mis en place par la FFE à l'attention de ses clubs adhérents<sup>16</sup>, mise au regard d'une enquête auprès d'enseignants d'équitation<sup>17</sup>. Répondre à ces questions demandait, en outre, de retracer de l'évolution de l'organisation

---

16 Ces travaux ont fait l'objet d'une publication : « Évolution des activités équestres et changement social à partir des années 1960 », *Le Mouvement social*, n° 229, Paris, La Découverte, 2009, p. 41-59.

17 Dans le cadre de la recherche « Cultures équestres en crise : professionnels et usagers du cheval face au changement » Convention CNRS/Haras nationaux, en partenariat avec l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative de l'Université de Provence à Aix en Provence (1999-2003).

des activités équestres et leur cadre institutionnel au cours de ces quarante dernières années.

À partir des 1970, l'organisation de la « distribution » de l'équitation connut une augmentation spectaculaire du nombre de ces établissements équestres commerciaux : en 2004, ils composaient 75 % des établissements adhérents de la FFE. Cette configuration représente une singularité dans le monde sportif français où le modèle dominant reste celui d'une animation bénévole dans des installations entretenues par les collectivités locales ou territoriales. La présence massive d'établissements à but lucratif se traduit au niveau institutionnel par l'arrivée d'un des « dirigeants bénévoles professionnels » (Bernardeau-Moreau, 2004 : 128) à la fédération et dans ses organes déconcentrés. Bénévoles à la fédération mais professionnels de l'équitation, ces dirigeants tendirent à changer le modèle associatif en un modèle d'entreprise, privilégiant un système de fonctionnement ouvert sur le marché économique de l'équitation, qui les faisait vivre (Bernardeau, 2003 : 68). Ils insufflèrent un « esprit coopératif » (Marry, 2000 : 60) qui, à terme, transforma totalement les relations entre les clubs et la fédération, cette dernière jouant à présent le rôle d'une coopérative qui mutualise les besoins et les moyens de ses adhérents. La stratégie des dirigeants bénévoles professionnels fut celle de la croissance économique — préoccupation majeure des établissements à but lucratif et non lucratif, dans un secteur où les investissements et les coûts de fonctionnement sont élevés, du fait même de la présence d'animaux. L'esprit d'entreprise transforma également la relation au cavalier : il n'était plus à considérer comme une « recrue », mais comme un « client à fidéliser » (Bernardeau, 2003 : 69). La distribution de l'équitation s'envisagea dès lors sous le jour d'un « service sportif » dont la « démarche mercatique est centrée sur le client » (Pigeassou et Bousigne, 1997 : 180-181). Il s'agit de concevoir des services équestres susceptibles de satisfaire les attentes et les besoins des cavaliers. On assiste ainsi, comme dans d'autres secteurs, à « la captation de l'amont de la conception, par l'aval du marché » (Vigne, 2008 : 58).

La quête de la satisfaction du client-cavalier a entraîné des changements positifs par rapport aux années 1970 : attention particulière à la qualité de l'accueil, diversification des méthodes d'enseignement, renforcement des critères de sécurité, hygiène des locaux, entretien rigoureux du matériel, amélioration de la cavalerie des clubs... Elle a engendré aussi des modifications dans la relation enseignant-enseigné et dans le discours pédagogique qui méritent qu'on s'y arrête. Si d'une manière générale, les professionnels du

secteur équestre s'accordent sur la volonté de répondre aux désirs des cavaliers, pour de nombreux enseignants en revanche, le statut de client apparaît comme une limite à l'enseignement. Cette limite est liée au trouble qu'engendre la dimension commerciale dans la relation enseignant/enseigné. Chaque cavalier porte en lui une double dimension : celle d'élève et celle de client. Face à lui se trouve un enseignant porteur également d'un double statut : celui, traditionnel, de « maître » et celui, nouveau, de prestataire de service. Cette dualité en miroir de chacun des partenaires s'appuie sur des rapports de pouvoir inverses : le « client-roi » domine le prestataire de service, mais le maître conserve l'ascendant sur l'élève ; il peut même attendre de lui, non seulement de la déférence, mais encore une forme de gratitude. Les nouveaux paramètres de la situation d'enseignement posent la question de sa compatibilité avec le contexte marchand. En effet, « se mettre au service des individus » et « enseigner » paraissent répondre à des logiques différentes. La première se base sur un principe de propositions que le client peut refuser si elles ne correspondent pas à son attente ; la seconde exige, elle, une « initiation systématique » (Mérieu, 1997 : 91) régie par le souci de progression. Les impératifs de cette progression n'entraînent pas toujours l'amour des élèves (Goyet, 2003 : 15). Or prendre le risque de déplaire n'est pas compatible avec le souci de fidélisation, la logique de profit, la crainte de la concurrence qui animent désormais le secteur équestre. Les enseignants se disent ainsi dans l'« obligation de séduire » des cavaliers-consommateurs dont ils redoutent le regard critique<sup>18</sup>.

L'esprit d'entreprise qui caractérise désormais la FFE se traduit également par l'initiation aux rudiments du marketing qu'elle prodigue au travers d'articles publiés dans son bulletin mensuel (*La REF*), assortis de rencontres. De l'avis fédéral, ces actions portent leurs fruits : il semble que « les clubs sont de plus en plus nombreux à rationaliser leur stratégie de conquête de nouveaux publics et de fidélisation des publics existants »<sup>19</sup>. Dans cette rationalisation, la pédagogie participe des outils de gestion. À la « bonne pédagogie » — celle qui contribue à la fidélisation, le service attendu par le client étant un « apprentissage conforme à ses désirs et efficace » (FFE, 2003 : 60) —, s'oppose la pédagogie de la « ruine » et des « fins de mois rudes »<sup>20</sup> — celle qui ne fidélise que les meilleurs

---

18 Compte tenu du jeune âge de beaucoup des pratiquants, c'est aussi le regard critique des parents de cavaliers que les enseignants disent devoir affronter.

19 *La REF*, mensuel officiel de la FFE, n° 104, 2009, p. 30.

20 Communication d'un des membres de la commission pédagogique fédérale, Journées pédagogiques d'Angers, 2005.

cavaliers. Aussi les dirigeants et la fédération se montrent-ils friands de recettes et projets pédagogiques susceptibles de séduire les cavaliers. Sur la base du partage d'expériences, la FFE édite ainsi chaque année un Trophée de l'innovation pédagogique. L'étude des projets lauréats de sa quatrième édition — « L'équitation au masculin : qu'offrir d'attractif aux garçons ? » (décembre 2006) — m'a permis de mettre en évidence la confusion qui s'installe insidieusement entre démarche marketing et démarche pédagogique. Ces projets lauréats proposaient aux garçons de vivre l'aventure, tandis que les filles s'appliquent au travail et aux soins<sup>21</sup>. Conçu de la sorte, l'enseignement de l'équitation contribue, comme dans nombre d'autres domaines, à l'action différenciatrice fille/garçon, qui se manifeste au quotidien, notamment dans les activités qui sont proposées aux enfants. Tel est, par exemple, le rôle des jouets. Dès dix-huit mois, les enfants sont conditionnés à des rôles sexués : maternité, travail domestique et coquetterie pour les filles ; bricolage, voiture et jeux guerriers pour les garçons (Baerlocher, 2006 : 267-288). Cette action différenciatrice fille/garçon et ses conséquences font l'objet, à l'heure actuelle, de nombreux débats (Dafflon Nouvelle, 2006). Récompenser des projets qui pérennisent les stéréotypes sexués montre que les impératifs de la segmentation du marché prennent le pas sur les aspects éducatifs dans la réflexion pédagogique. Le souci d'une offre adaptée au segment du marché entre ici en contradiction avec la dimension éducative du sport. Cette dimension, pourtant, fait partie des missions de la FFE, en vertu de son statut de fédération sportive.

Au sexisme de ces projets pédagogiques conçus pour séduire les garçons vient s'ajouter l'organisation ordinaire des activités dans un centre équestre censées attirer et fidéliser la gent féminine. De longues plages de temps vouées au brossage des crinières, au curage des pieds et des boxes, au nettoyage du matériel, etc., sont aménagées pour les filles<sup>22</sup> dont la majorité raffolent s'occuper des poneys, tandis que d'autres activités sont généralement proposées aux (rares) garçons. Comme dans le cadre scolaire, malgré la mixité, les filles et les garçons sont conduits à canaliser leur investissement en fonction de qualités et d'attributs réputés (souvent de façon caricaturale) propres à leur sexe

---

21 Cette confusion entre démarche pédagogique et démarche marketing a fait l'objet d'un article : « Sexisme, marketing et équitation », *Cheval-Chevaux* n° 2, 2008, p 39-47.

22 Elles sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus jeunes à pratiquer l'équitation : en 2007, une large majorité des licences de la FFE (68 %) sont détenues par les moins de dix-huit ans et plus particulièrement par les filles de cette classe d'âge (environ 83 %) ; les 0-12 ans représentent un peu plus de 40 % de l'ensemble des licenciés et comportent plus de 80 % de filles (pourcentages calculés à partir des statistiques fédérales ; <https://www.telemat.org/FFE/sif> consulté le 23 janvier 2009).

(Chaponnière et Chaponnière, 2006 : 83). La socialisation des jeunes cavalières utilise, valorise et donc renforce l'intériorisation de comportements et de normes d'assujettissement particulier des femmes à la sphère domestique. Par là, la marchandisation contribue à ce que la féminisation des sports et des loisirs équestres n'ait « rien de féministe », comme le souligne une journaliste du *Monde*<sup>23</sup>. Elle pose à nouveau, mais sous une forme, la question de la mixité, question déjà évoquée lors du travail de thèse.

À l'heure où l'on s'interroge sur la marchandisation de l'éducation (Azam, 2004 : 27-32), l'équitation peut ainsi servir d'observatoire pour étudier les dérives de l'enseignement dans un contexte marchand ; la confusion qui s'opère entre pédagogie et marketing, la perte d'autorité des enseignants transformés en prestataires, l'innovation pédagogique fluctuant au gré de la satisfaction du client... sont autant de miroirs pour saisir les changements profonds qu'entraînent la soumission à la logique de profit et à l'esprit d'entreprise. L'évolution des activités équestres et les questions qu'elle soulève préfigure de l'évolution que connaîtront à court ou moyen terme d'autres disciplines sportives où le discours de l'impérieuse nécessité de l'adaptation de l'offre à la demande, la conquête de nouveaux publics et la fidélisation des pratiquants se diffuse, comme le mettent en évidence les travaux des étudiants réalisés dans le cadre du Master 2 AGOS (UEPEC). Cette recherche sur les effets de la marchandisation va s'enrichir d'un nouveau volet portant sur le comportement des consommateurs de loisirs sportifs, articulé avec un cours d'Anthropologie de la consommation (Master 1 AGOS ; rentrée universitaire 2011-12). En effet, paradoxalement, alors que les discours fédéral et professionnel insistent sur l'impératif de considérer le cavalier comme un client, celui-là cherche à se démarquer de celui-ci, tout en en gardant les prérogatives, afin de devenir un autochtone de cette petite société que forment les cavaliers où le client est l'autre, comme le « touriste est l'autre » (Urbain 2002 : 124).

---

23 *Le Monde*, 16 décembre 2009.

#### 4. PROLEGOMENES D'UNE ETUDE SUR LA FEMINISATION DE LA PROFESSION VETERINAIRE

Ce dernier axe de recherche, encore à l'état embryonnaire, naît de mon intérêt pour la relation particulière qu'entretiennent les femmes avec les animaux et plus largement pour l'anthropologie de la domestication animale. J'avais identifié une *female attitude* auprès des chevaux ; qu'en était-il des femmes dont le métier est de soigner les animaux ? La manière d'exercer la profession vétérinaire est-elle différente selon qu'on est une femme ou un homme notamment au niveau du rapport aux animaux et de celui du contact avec les clients ? Les prémisses de cette réflexion ont été alimentées lors de discussions informelles avec un enseignant de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort qui évoquait le cas d'étudiantes végétariennes ou végétaliennes et les problèmes que ce type de sensibilité engendrait dans une formation vétérinaire. Comment cette sensibilité s'exprimerait-elle dans une pratique où entre en jeu le rapport dépenses/capital économique ou affectif que représente l'animal à soigner, contrairement à la médecine humaine où la sauvegarde d'un être humain n'implique aucune limite de coût (Hubscher, 1999 : 8) ?

Mon intérêt originel pour le rapport à l'animal qu'entretiennent les femmes vétérinaires prend une autre dimension lorsqu'on le met en perspective avec la féminisation que connaît la profession vétérinaire depuis une quarantaine d'années. Dès les années 1980, les taux féminins d'admission au concours dépassent les taux masculins — en 1996, les filles raflent 60 % des places, toutes écoles confondues. En 2010, les femmes représentent 41 % des inscrits à l'Ordre des vétérinaires et 63 % des nouveaux inscrits<sup>24</sup>. Outre cette féminisation massive, la profession vétérinaire fait l'objet d'une « mercatisation » amorcée dans les années 1980 (Hubscher, 1999 : chapitre XV). L'esprit entrepreneurial qui accompagne désormais le management de la clientèle et l'optimisation du rendement des cabinets engendre une remise en cause de la culture professionnelle<sup>25</sup>. Cette situation de transition crée des tensions entre les véto-gardiens du code de déontologie qui manifestent du mépris face à un comportement de gestionnaire qui leur paraît mercantile et les véto-

---

24 [http://www.veterinaire.fr/presentation-v2/onv\\_presentationG.htm](http://www.veterinaire.fr/presentation-v2/onv_presentationG.htm), consulté le 13/05/2011.

25 Idéalisée dans le serment de Bourgelat (1777) : « [...] Ils distingueront le pauvre du riche. Ils ne mettront point à un trop haut prix des talents qu'ils ne devront qu'à la bienfaisance et à la générosité de leur patrie. Enfin, ils prouveront par leur conduite qu'ils sont tous également convaincus que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a que dans celui que l'on peut faire », [http://www.veterinaire.fr/ordre-v2/onv\\_o\\_presentation.htm](http://www.veterinaire.fr/ordre-v2/onv_o_presentation.htm), consulté le 13/11/2011.



gestionnaires qui souscrivent à une transformation de la pratique en valorisant leur diplôme par une formation commerciale. La manière d'envisager les soins aux animaux et le rapport à leur propriétaire se trouve bouleversée — ce qui n'est pas sans rappeler les mutations que connaît le secteur équestre sous l'effet, lui aussi, de ce même esprit entrepreneurial. Ce nouvel objet de recherche croise ainsi des questionnements familiers : phénomène de féminisation, relation des femmes aux animaux, effet de la marchandisation, changement culturel, sensibilités « animalitaires » (Digard, 1999 : 17)...

La trame générale de mon approche se calquera sur celle déjà éprouvée lors de l'étude de la féminisation des sports et des loisirs équestres :

- une mise à jour des verrous qui ont sauté et permis l'introduction de femmes dans un secteur masculin par tradition ; cela implique de s'intéresser aux parcours scolaires des filles et des garçons et notamment à l'excellence scolaire compte tenu du mode d'accès aux études vétérinaires ;

- une quantification de la féminisation en repérant les secteurs les plus investis par les femmes — les études vétérinaires ouvrent à plusieurs types de métiers (médecine vétérinaire clinique, santé publique vétérinaire, recherche pharmaceutique, recherche agro-alimentaire, anatomo-pathologie/toxicologie, enseignement... —, les spécialités (canine, équine, rurale, faune sauvage...) et les spécialisations qu'elles choisissent (ophtalmologie, chirurgie, neurologie, dermatologie...) etc.

- une étude de la profession vétérinaire, en elle-même, pour faire apparaître en quoi elle constitue une activité féminisable c'est-à-dire interroger les liens entre femmes et animal, entre femmes et soins, entre femmes et métiers du *care*...

- une observation de terrain des comportements des femmes et des hommes dans l'exercice de leur métier afin de mettre en évidence d'éventuelles différences au niveau du rapport à l'animal, du rapport au client, mais également au niveau des modalités de pratique (nombre d'heures de travail quotidien, jour de repos, aménagement des horaires en fonction des rythmes familiaux...) ;

- une identification des éventuelles conséquences de cette féminisation, au niveau qualitatif — la présence de femmes modifie-t-elle les comportements attendus dans ce métier ? la féminisation se manifeste-elle par une remise en question des pratiques, les hommes rejetant aussi certaines pratiques professionnelles reconnues comme spécifiquement masculines par leurs prédécesseurs — comme c'est le cas chez les médecins

généralistes (Lapeyre et Robelet, 2007 : 19-28) —, c'est-à-dire entraîne t-elle une transformation de l'« ethos professionnel »<sup>26</sup> ?

Il s'agira aussi replacer cette étude de la féminisation de la profession vétérinaire dans le cadre plus général des études apparentées à la sociologie du travail qui prennent en compte le genre. Depuis quelques années, la majeure partie des travaux sociologiques dans ce domaine s'intéresse à des secteurs socialement valorisés : celui des cadres (Huppert-Laufer, 1982), des dirigeants d'entreprise (Pigeyre, 2001), des ingénieurs (Marry, 2004), des architectes (Lapeyre, 2006), des médecins (Le Feuvre, 2001)... Ces travaux relèvent de différentes approches comme en témoigne la typologie établie par Nicki Le Feuvre (Le Feuvre, 2003). Appréhender un phénomène de féminisation comme un processus engendrant lui-même des transformations, comme je le fais, reste cependant une approche novatrice même si elle se diffuse depuis quelque temps ; pour exemple, le titre du numéro 14 de la revue *Sociologies pratiques* (2007) : Les femmes changent-elles le travail ?

Il s'agira également de mettre en regard les éléments recueillis dans le contexte plus général du rapport à l'animal dans la société française actuelle et de les situer dans le cadre des débats actuels sur la place de l'animal dans la société<sup>27</sup>, notamment les débats sur le statut juridique de l'animal<sup>28</sup>. Ce dernier touche directement les vétérinaires ; un changement du régime juridique de l'animal risque, en effet, d'avoir des implications sur la pratique de la médecine vétérinaire. Un statut juridique qui, par exemple, apparenterait l'animal à l'homme soulèverait des questions autour de la notion de non-assistance à animal en danger et de l'euthanasie<sup>29</sup>.

Pour l'heure, les entretiens exploratoires réalisés<sup>30</sup> laissent entrevoir une profession en crise. Il semble tout d'abord que la « production » actuelle de vétérinaires ne réponde

---

26 Entretien de Nicky Le Feuvre par Cécile Guillaume, « Les processus de féminisation au travail : entre différenciation, assimilation et "dépassement du genre" », *Sociologies Pratiques*, 2007, Paris, PUF, p. 11-15.

27 La place de l'animal dans la société donne lieu à une production scientifique et littéraire importante comme en témoigne la sélection bibliographique de Martin Chartrand et Jean Duhaine (2002) et les rayons des librairies.

28 Suzanne Antoine, *Rapport sur le statut juridique de l'animal*, 2005 ; Jean-Pierre Digard, « "Bien-être animal" et "droits de l'animal", deux degrés dans une même dérive anti-humaniste », 1ères Rencontres nationales sur le BEA, Assemblée nationale, Paris, 7 octobre 2005.

29 *La semaine vétérinaire*, 4 février 2008, p. 21-24.

30 Enseignants de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort, membres de l'Ordre des vétérinaires, responsables de la Caisse de retraite des vétérinaires libéraux, vétérinaires de l'association Vet-entraide, vétérinaires libéraux (hommes et femmes). Ces premiers contacts exploratoires amorcés en 2008 n'ont pas fait l'objet de grilles d'entretien préalables. Il s'agissait plutôt de laisser remonter les informations et d'observer les réactions, une fois mon projet de recherche dévoilé.

pas aux besoins de la France ; à l'instar des déserts géographiques que connaît la médecine humaine, il y a des déserts vétérinaires : la médecine vétérinaire rurale ne suscite pas assez de vocations malgré les dispositifs mis en place, notamment l'ouverture du concours d'accès aux études vétérinaires aux titulaires de certains BTS et BTSA, dans l'espoir de recruter des fils d'agriculteurs. Dans ces discussions, la question des animaux fut très peu abordée, voire pas du tout. Les points récurrents évoqués tournent autour d'hommes et de femmes « en proie » à leur métier, de problèmes de rentabilité et du mal-être de la profession : taux de suicide élevé, soucis de gestion, sensation de dégradation du statut du vétérinaire, difficultés dans la relation au client, angoisse de la notion de continuité des soins... Tout cela sur fond de déclin des débouchés traditionnels concernant les animaux de rente, de saturation du secteur des animaux de compagnie et de jeunes vétérinaires mal préparés techniquement et psychologiquement à de nouvelles carrières<sup>31</sup>. Cette vision sombre de la profession n'a, en fait, rien de nouveau. Selon l'historien Ronald Hubscher, le pessimisme constitue une composante historique de la psychologie collective vétérinaire réactivée dans les périodes de mutations technologiques, économiques et sociales. On retrouve dans le discours des vétérinaires des années 1980-90, les mêmes interrogations que dans les discours des années 1920 et la même notion de « crise de la profession vétérinaire » et de la nécessaire évolution de la profession (Hubscher 1999 : 375). La féminisation ne semble ainsi qu'une des composantes des transformations actuelles de la profession d'où la pertinence heuristique de l'étudier, non de façon isolée, mais en tenant compte des facteurs qui interagissent avec elle dans l'évolution de cette profession.

---

31 Ce blues transparaît aussi dans les notes de certains blogs : Ne dites pas à ma mère que je suis véto, elle croit que je suis dealer ([//vetblog.blogspirit.com/archive/2006/12/20/ne-dites-pas-a-ma-mere-que-je-suis-veto-elle-croit-que-je-su.html](http://vetblog.blogspirit.com/archive/2006/12/20/ne-dites-pas-a-ma-mere-que-je-suis-veto-elle-croit-que-je-su.html) consulté le 28/06/08).

## BIBLIOGRAPHIE

- ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, 1999, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan, (« Sociologie 128 »).
- AUGÉ Marc, 2011, *La vie en double. Ethnologie, voyage, écriture*, Paris, Payot.
- AZAM Geneviève, 2004, « Éducation, droit ou service économique ? », *Empan*, n° 56, p. 27-32.
- BAERLOCHER Élodie, 2006, « Barbie<sup>®</sup> contre Action Man<sup>®</sup> ! Le jouet comme objet de socialisation dans la transmission des stéréotypes de genre » in : A. Dafflon Nouvelle (ed.), *Filles-garçons. Socialisation différenciée ?*, Grenoble, PUG, p. 267-288.
- (de) BEAUVOIR Simone, 1949, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, t. 2.
- BERNARDEAU Denis, 2003, « La professionnalisation dans les organisations associatives. Le cas des bénévoles de la fédération française d'équitation », *Gérer et comprendre*, n° 73, p. 55-74.
- BERNARDEAU-MOREAU Denis, 2004, *Sociologie des fédérations sportives. La professionnalisation des dirigeants bénévoles*, Paris, L'Harmattan.
- BROMBERGER Christian, 1979, « Technologie et analyse sémantique des objets : pour une sémiotologie », *L'Homme*, vol. XIX, 1, 105-140.
- CHAPONNIERE Corinne et CHAPONNIERE Martine, 2006, *La mixité des hommes et des femmes*, Gollion, Infolio éditions.
- CHAPOULIE, Jean-Michel, 1985, « Préface » in : Howard S. Becker, *Outsiders* (1ère éd. 1963), Paris, A.-M. Métailié, pp. 9-21.
- CHARTRAN Martin et DUHAINE Jean, 2002, « L'homme et l'animal : Sélection bibliographique », *Théologiques*, vol. 10, n° 1, p. 179-205.
- CHEVALIER Vèrène, 1994 *Démographie sportive : itinéraires et abandons dans les pratiques de l'équitation*, thèse de doctorat de l'Université de Paris VII (ss dir. Henri Raymond).
- COLLIN Johanne, 1992, « Les femmes dans la profession pharmaceutique au Québec : rupture ou continuité ? », *Recherches féministes*, vol. 5 n° 2, pp. 31-56.
- DAFFLON NOVELLE Anne (ed.), 2006, *Filles-garçons. Socialisation différenciée ?*, Grenoble, PUG.
- DAVISSÉ Annick ; LOUVEAU Catherine, 1998 *Sports, école, société : la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan.
- DIGARD Jean-Pierre, 1999, *Les Français et leurs animaux*, Paris, Fayard.
- DIGARD Jean-Pierre, 2004, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Arles, Actes Sud.

- DIGARD Jean-Pierre ; OULD FERHAT Laurence ; TOURRE-MALEN Catherine ; CAPORAL Agnès et VIALLES Noëlie, 2004, *Cultures équestres en crise : professionnels et usagers du cheval face au changement. Compte rendu final d'activités 2001-2003*, Paris, Comité d'orientation scientifique et technique des Haras nationaux/Centre de recherche pluridisciplinaire du CNRS
- DUBAR Claude, 1998, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- DURET Pascal, 2004, *Sociologie du sport*, Paris, Payot & Rivages (« Petite bibliothèque Payot »).
- FERRET Carole, 2009, *Une civilisation du cheval. Les usages de l'équidé de la steppe à la taïga*, Paris, Belin.
- GODELIER Maurice, 1982 *La production des grands hommes*, Paris, Fayard.
- GOYET Mara, 2003 *Collèges de France*, Paris, Fayard.
- GREER Germaine, 2002, *La femme entière*, Paris, Plon.
- HUBSCHER Ronald, 1999, *Les maîtres des bêtes. Les vétérinaires dans la société française (XVIIIe-XXe siècle)*, Paris, Odile Jacob.
- HUPPERT-LAUFER Jacqueline, 1982, *La féminité neutralisée ? Les femmes cadres dans l'entreprise*, Paris, Flammarion.
- LAGRAVE Rose-Marie, 2002, « Une émancipation sous tutelle » in : Georges Duby et Michèle Perrot (eds.), *Histoire des femmes en Occident*, volume 5 : Françoise Thébaud (ed.), *Le XXe siècle*, Paris, Perrin, (« Tempus »), p. 581-623.
- LAPEYRE Nathalie, 2006, *Les professions face aux enjeux de la féminisation*, Toulouse, Octarès.
- LAPEYRE Nathalie et ROBELET Magali, 2007, « Les mutations des modes d'organisation du travail au regard de la féminisation. L'expérience des jeunes généralistes », *Sociologies Pratiques*, n° 14, Paris, PUF, p. 19-30.
- LE FEUVRE Nicky, 2001, « La féminisation de la profession médicale en France et en Grande-Bretagne : voie de transformation ou de recomposition du "genre" » in : Pierre Aïach, Dominique Cèbe, Geneviève Cresson et [et al.] (eds.), *Femmes et hommes dans le champ de la santé. Approches sociologiques*, Rennes, Presses de l'ENSP, p. 197-228.
- LE FEUVRE Nicky, 2003, *Penser la dynamique du genre : parcours de recherche*, Dossier pour l'habilitation à diriger des recherches, Toulouse, Université de Toulouse-le-Mirail.
- LEROI-GOURHAN André, 1943, *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel.
- LEROI-GOURHAN André, 1945, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel.
- LEROI-GOURHAN André, [1946] « Symbolique du vêtement japonais » in : *Le fil du temps. Ethnologie et préhistoire, 1935-1970*, Paris, Fayard, 1983, (repris de : *Rythmes du Monde*, n° 4, 1946, p. 31-40).

- LOUVEAU Catherine, 1986, *Talons aiguilles et crampons alu... Les femmes dans les sports de tradition masculine*, Recherche réalisée pour le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, Paris, INSEP-SFSS.
- MARUANI Margaret, 1998, « Introduction » in : Margaret Maruani (ed.), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, Editions La Découverte et Syros, pp. 7-13.
- MARRY Pascal, 2000, « L'actualité du "phénomène poney" », *Ethnozootechnie*, n° 64, p. 55-61.
- MARRY Catherine, 2004, *Les femmes ingénieurs. Une révolution respectueuse*, Paris, Belin.
- MAUSS Marcel, [1936] 1966, « Les techniques du corps », in : *Sociologie et Anthropologie*, Paris, P. U. F., p. 365-385.
- MAUSS Marcel, [1947] 1967, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot.
- MÉRIEU Philippe, 1987, *Apprendre...oui mais comment*, Paris, ESF.
- MERTON, Robert K., [1957] 1997, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin.
- MOSSUZ-LAVAU Janine ; de KERVASDOUE Anne, 1997, *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Paris, Odile Jacob.
- PÉTONNET Colette, 1982, « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, t. 22, 4, 37-47.
- PIGEASSOU Charles, BOUSIGE Marc, 1997, « Les services sportifs : de la production à l'innovation » in : Charles Pigeassou et Christian Garrabos, *Management des organisations de services sportifs*, Paris, PUF, p. 178-214.
- PIGEYERE Frédérique, 2001, « Femmes dirigeantes : les chemins du pouvoir », in : Paul Bouffartigue (ed.), *Cadres. La grande rupture*, Paris, La Découverte.
- TILLY Louise A. ; SCOTT Joan W., [1ère éd. en anglais : 1978] 2002, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Payot (« Petite bibliothèque Payot »).
- URBAIN Jean-Didier, 2002, *L'idiot du voyage. Histoires de touristes*, Paris, Payot.
- URBAIN Jean-Didier, 2003, *Ethnologue, mais pas trop... Ethnologie de proximité, voyages secrets et autres expéditions minuscules*, Paris, Payot (« Petite bibliothèque Payot »).
- VIGNE Éric, 2008, *Le livre et l'éditeur*, Paris, Klincksieck.

